

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE ROUSIES**

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président, il rend compte des opérations budgétaires exécutées.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante du CCAS,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine du CCAS,

L'objectif du compte administratif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Note de présentation du compte administratif 2023

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Recettes de fonctionnement	68 466.18€
Dépenses de fonctionnement	58 330.93€
Résultat 2023	10 135.25€

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement :

		Pour rappel réalisé 2022	BP 2023	Réalisé 2023
60623	Alimentation	46 568,01	50 000,00	21 987,26
6232	Fêtes et cérémonies	22 515,27	30 000,00	25 721,36
6247	Transports collectifs	5 391,00	6 000,00	4 001,00
6281	Concours divers (UNCCAS)	140,08	150,00	140,66
63512	Taxe foncière	3 020,00	3 300,00	2 872,00
	TOTAL 011	77 634,36	89 450,00	54 722,28
6451	URSSAF	95,00	100,00	95,00
	TOTAL 012	95,00	100,00	95,00
6541	Créances en non-valeur	0,00	500,00	0,00
6561	Secours d'urgence	0,00	1 000,00	0,00
6562	Aides	347,30	500,00	284,57
6568	Autres secours	1 875,00	8 300,00	3 229,08
	Charges diverses	236,98		
	TOTAL 65	2 459,28	10 300,00	3 513,65
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	156,24	200,00	0,00
	TOTAL 67	156,24	200,00	0,00

TOTAL DEPENSES	80 344,88	100 050,00	58 330,93
----------------	------------------	-------------------	------------------

Le chapitre 011 retrace les dépenses courantes. L'article 60632 – Alimentation : enregistre une baisse non négligeable qui s'inscrit dans le changement du fonctionnement du portage des repas à domicile et de la baisse du coût des repas.

Au 1^{er} janvier 2023 le coût du repas pour le CCAS était au prix unique de 8.95€TTC, il comprenait la fabrication et le portage.

Au 1^{er} juillet 2023 un avenant au contrat a été signé avec la société API qui ne pouvait plus effectuer le portage à domicile. A cette date la commune a assuré la livraison des repas et le prix fixé à 6.13€TTC.

Le chapitre 65 enregistre notamment les aides à la population : sur 2023 un seul dossier de demande d'aide à la cantine a été déposé et pris en charge pour un montant total de 557.76€. Les bons alimentaires ont été distribués pour un montant de 1695€, des frais d'obsèques ont été pris en charge à hauteur de 1000€ et une aide de 284.57€ a été versée pour l'acquisition d'un fauteuil roulant.

		Pour rappel réalisé 2022	BP 2023	Réalisé 2023
60623	Alimentation	46 568,01	50 000,00	21 987,26
6232	Fêtes et cérémonies	22 515,27	30 000,00	25 721,36
6247	Transports collectifs	5 391,00	6 000,00	4 001,00
6281	Concours divers (UNCCAS)	140,08	150,00	140,66
63512	Taxe foncière	3 020,00	3 300,00	2 872,00
	TOTAL 011	77 634,36	89 450,00	54 722,28
6451	URSSAF	95,00	100,00	95,00
	TOTAL 012	95,00	100,00	95,00
6541	Créances admises en non valeur	0,00	500,00	0,00
6561	Secours d'urgence	0,00	1 000,00	0,00
6562	Aides	347,30	500,00	284,57
6568	Autres secours	1 875,00	8 300,00	3 229,08
	Charges diverses	236,98		
	TOTAL 65	2 459,28	10 300,00	3 513,65
673	Titres annulés exercice antérieur	156,24	200,00	0,00
	TOTAL 67	156,24	200,00	0,00

TOTAL DEPENSES	80 344,88	100 050,00	58 330,93
-----------------------	------------------	-------------------	------------------

Les recettes de fonctionnement :

		Pour rappel réalisé 2022	BP 2023	Réalisé 2023
002	Excédent		21 955,93	
7031	Concessions funéraires	1 316,66	0,00	843,33
7038	Autres redevances	518,00	500,07	348,00
706	Prestations de services	31 464,85	32 000,00	21 129,21
7474	Participation communale	44 023,00	38 994,00	38 994,00
752	Revenu des immeubles	6 598,39	6 600,00	6 682,64
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	469,00
773	Mandats annulés sur exercice précédent	53,73	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES	83 974,63	100 050,00	68 466,18

Les recettes de fonctionnement sont en baisse, elles suivent la diminution du coût du portage et des repas livrés à domicile.

Quant à la participation financière de la commune, elle est la principale source de financement du CCAS, elle suit donc les fluctuations des dépenses.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Participation communale en €	22519	28715	35799	22706	20569	46097	44023	38994

2. La section d'investissement

2.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	22 599.49
Dépenses d'investissement	0.00
Résultats de l'année 2023	22 599.49

2.2 Analyse

Aucun investissement prévu. Pour l'équilibre budgétaire, suite à la reprise du résultat positif de l'exercice n-1, une dépense de 22599.49€ sera inscrite au budget primitif 2024.